



VESOUL, mardi 3 novembre 2020

## Reconfinement : Le Département de la Haute-Saône reste à vos côtés

**Face à cette nouvelle crise sanitaire que traverse la France, le Département continue d'assurer ses missions de service public, dans le respect des protocoles sanitaires mis en place pour protéger les usagers et les agents départementaux.**

Durant ce nouveau confinement, prévu pour une période de 4 semaines minimum, les agents du Département, conscients des difficultés engendrées par cette situation, restent plus que jamais mobilisés au service de tous les Haut-Saônois.

**Les services publics restent ouverts.** Les espaces et accueils sont accessibles au public dans le respect des gestes barrières.

- ✓ **Services sociaux** : la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) maintient son activité et accueille ses usagers.  
Le service Autonomie continue d'instruire les demandes et d'accompagner les personnes âgées.  
Les prestations sociales (PSH, ADPA, RSA) seront versées en temps et en heure.  
La PMI (Protection Maternelle et Infantile) maintient ses consultations.  
Les centres médico-sociaux sont ouverts au public.  
Les services départementaux assurent un accompagnement renforcé
  - des assistants familiaux,
  - des services d'aide à domicile,
  - des établissements sociaux et médico-sociauxpour leur permettre de faire face aux contraintes particulières liées aux mesures nationales.
- ✓ **Le Laboratoire départemental** exerce ses missions habituelles et continue de réaliser des tests de dépistage Covid-19.
- ✓ **Routes** : les services techniques assurent l'entretien de la voirie et des ouvrages d'art, les patrouilles, les interventions ponctuelles et la mise en place de la viabilité hivernale sur les routes départementales. Tous les chantiers se poursuivent normalement.
- ✓ **Collèges** : tous les établissements sont ouverts dans le respect des protocoles sanitaires mis en place. La restauration scolaire est assurée.

- ✓ **Culture** : l'offre numérique va poursuivre son développement.

La salle de lecture des Archives sera ouverte sur réservation au préalable pour les professionnels et les recherches urgentes notamment.

La Médiathèque continue ses échanges de livres avec les bibliothèques et anime le réseau de professionnels.

Comme chaque année, les musées passeront en mode hiver et seront fermés au public, tout comme le Château de Ray-sur-Saône. Les agents départementaux se concentreront sur la conservation des collections.